

# OPTIMISER LA PRISE EN CHARGE DES DÉFAILLANCES NEUROLOGIQUES GRAVES ET DE LA DOULEUR

Programme DPC Infirmiers : n° 14861800013

**Pr Thomas Lescot** • Unité de réanimation chirurgicale,  
département d'anesthésie réanimation • Hôpital Saint-Antoine

 Département Formation médicale continue



LES DÉFAILLANCES NEUROLOGIQUES  
GRAVES ET LA DOULEUR,  
PROGRAMME DPC DE DEUX  
JOURNÉES EN PRÉSENTIEL,  
À L'HÔPITAL SAINT-ANTOINE



## Contenu

L'objectif de ce programme DPC est d'améliorer les connaissances et les pratiques professionnelles des infirmiers dans le domaine de la prise en charge des défaillances neurologiques graves et de la douleur. Cette approche s'inscrit dans une démarche d'amélioration des compétences et d'optimisation des soins infirmiers en réanimation et aux urgences.

## Méthode HAS suivie

Formation en groupe, présentielle, avec une activité d'analyse des pratiques, intégrée à la démarche cognitive, au moment de l'identification des besoins de formation ou de l'évaluation de l'impact de la formation.

## Choisissez bien votre ODPC

Le programme DPC n° 14861800013 « Optimiser la prise en charge des défaillances neurologiques graves et de la douleur » s'inscrit dans les DPC réglementaires et vaut obligation de DPC au titre de l'année 2018.

## Public visé

Ce DPC s'adresse aux infirmiers exerçant en réanimation et aux urgences.

## Inscription à retourner

Département de FMC - UPMC  
Boîte courrier 1520  
4 place Jussieu  
75252 Paris Cedex 05

- Contact  
**Jean-Paul Rerzki** : 01 44 27 50 58  
jean-paul.rerzki@upmc.fr  
**Malika Achili-Saada** : 01 44 27 69 81  
malika.saada@upmc.fr

## DURÉE

Deux journées en présentiel,  
soit quatre étapes

## DATES

Mardi 15 et mercredi 16 mai 2018  
de 9 h à 17 h 30

## LIEU DE LA FORMATION

Faculté de Médecine Pierre et Marie Curie  
Site Pitié-Salpêtrière - 75013 Paris

## FINANCEMENT

- **Pour les infirmiers libéraux et salariés** exerçant en centre de santé conventionné, ce DPC est financé par l'ANDPC et chaque participant(e) inscrit(e) sur [mondpc.fr](http://mondpc.fr) percevra l'indemnisation de l'ANDPC en vigueur en 2018.
- **Pour les non-libéraux (salariés ou hospitaliers)** : nous consulter.

Nom : ..... Nom de naissance : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....  
Adresse professionnelle : .....  
CP : ..... Ville : .....  
Tél prof : ..... Portable : ..... E-mail : .....  
N° RPPS : ..... N° ADELI : ..... Spécialité : .....  
Statut :  + de 50 % d'activité libérale  salarié/hospitalier  mixte

Pour confirmer ma présence, si je suis libéral :

Je crée mon profil sur le site [www.mondpc.fr](http://www.mondpc.fr) et

Je m'inscris en ligne au programme DPC avec le n° 14861800013  
(Optimiser la prise en charge des défaillances neurologiques graves et de la douleur).